...struction publique et des beaux-arts, et un décret nommait les membres de la commission chargée d'étudier les questions relatives à l'érection d'un monument commémoratif de la Révolution française.

Font partie de cette commission : M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, président ; MM. Carnot, Georges Martin. Tirard, de Hérédia, Pichon, Antonin Proust, Cernesson, Depasse, Mesureur, Charles Garnier, Edmond Guillaume, Alphand, André, Jules Comte, Kaempfen, de Ronchaud, Georges Lyon, Picot.

La question égyptienne

Le *Nord* de dimanche matin contient, en première page, le petit entrefilet suivant, dont l'importance se passe de tout commentaire et se trouve encore augmenté, pour ainsi dire, par la place qu'il occupe dans le journal officiel de la Russie à Bruxelles :

» Le *Standard* s'élève avec indignation contre l'idée que toutes les puissances, même la Russie, puissent être en Egypte sur le même pied que l'Angleterre, qui a étouffé le révolte d'Arabi.

» On sait ce qu'a coûté à l'Angleterre la répression de la révolte d'Arabi, Pas mal de mille livres sterling, il est vrai, pour acheter les principaux conjurés et les chefs de l'armée insurrectionnelle : une certaine dépense de munitions pour bombarder Alexandrie sans défense et la bataille de Tell-el-Kebir où tout était réglé à l'avance comme une pièce du Cirque.

Mais, enfin, si le *Standard* estime que cette guerre pour rire ait suffi pour conférer à l'Angleterre un privilège en Egypte, comment la feuille anglaise ose-t-elle contester à la Russie qui a dépensé un milliard et plus de cent mille hommes pour délivrer la Bulgarie, une situation privilégiée à l'égard de ce pays ? »

Un nonce à Berlin

Rome, 20 février. — Les démarches du Saint-Siège auprès du gouvernement allemand tendant à faire rapporter les lois de Mai, seraient, assure-t-on, prochainement couronnées de succès.

J'apprends de bonne source que, la paix religieuse une fois assurée, le Saint Père profiterait de la célébration de l'anniversaire de son couronnement pour annoncer sa décision de transférer la nonciature apostolique de Munich à Berlin.

Assassinat d'un général Russe

Saint-Pétersbourg, 20 février. — La nuit dernière, le général Dolotine a été étouffé sous des coussins dans son lit par une bande de brigands qui a dévalisé le logement et emporté une somme de 60,000 roubles.

Une statistique publiée par la « Post ». — Saisie de la « Volkszeitung ». — Arrestation des socialistes polonais. — L'évêque de Kulm. — Rappel d'un consul américain.

Berlin, 30 février. — La *Post*, à bout d'inventions pour influencer les électeurs, en est réduite à publier la statistique de l'exportation de l'éther et du collodion, qui aurait sensiblement augmenté pour la France. L'éther et le collodion étant utilisés pour les engins explosifs, le journal officieux espère, sans doute, démontrer par cette statistique que la France se prépare à la guerre.

Trois réunions socialistes ont été dissoutes.

Une feuille démocratique, la *Volkszeitung*, a été saisie sans que l'autorité ait donné les raisons qui pouvaient expliquer cette mesure.

Plusieurs socialistes polonais ont été arrêtés à Posen. Des perquisitions ont été opérées à leurs domiciles.

L'empereur a reçu aujourd'hui Mgr Redner, évêque de Kulm.

M. Tanner, consul des Etats-Unis à Chemnitz (Saxe), qui adressa à son gouvernement sur l'industrie et les mœurs allemandes des rapports dont la publication fit grand bruit en Allemagne, vient d'être rappelé.

Appel de nouveaux réservistes allemands.

Berlin, 20 février. — Un nombre de réservistes égal à la moitié environ de ceux qui viennent d'être renvoyés dans leurs foyers, vient d'être appelé sous les drapeaux.

Une partie d'entre eux sera instruite dans le maniement du nouveau fusil ; les autres serviront à compléter les effectifs sur le pied de paix, tels que les prévoit la loi militaire qui a été rejetée par le Reichstag et que le gouvernement allemand se décide à appliquer dès maintenant.

Une révolte dans un « Workhouse ». — L'explosion de Rhondda-Vach

Londres, 20 février. — Hier, après une sorte de révolte des pensionnaires du « Workhouse » de New-Ross (Irlande), un détachement de 100 policemen a pénétré dans ce bâtiment pour arrêter 28 femmes qui avaient montré plus de furie que les autres contre les gardiens.

La foule qui était réunie à l'extérieur du Workhouse, poussait des cris et se mit à chanter le *God save Ireland* et jeta des pierres à la police. Une mêlée s'ensuivit. La foule essaya d'enlever le Workcuse d'assaut. Les portes furent enfoncées. La police restée dans la cour, réussit cependant à empêcher une invasion totale.

La ville est très agitée.

Un conseil de cabinet a été tenu aujourd'hui au Foreign-Office à midi. La question irlandaise y a été discutée.

Une terrible explosion de grisou s'est produite hier soir à sept heures dans la houillière de Rhondda-Vach, dans le pays de Galles. La force de la détonation ébranla les maisons à plusieurs milles de distance. Il y avait 53 personnes dans la houillère au moment de l'explosion ; 29 sont sortis sans blessure, 8 sont blessés. On ignore le sort des autres. On craint qu'ils n'aient succombé.

On n'a pu pénétrer jusqu'à la profondeur nécessaire que vers minuit ; on entendait les cris d'un malheureux appelant au secours. Tout est maintenant silencieux. Les femmes et les enfants éplorés et gémissants se pressent autour des orifices de la mine. L'explosion a eu lieu dans une galerie à 425 mètres de profondeur.

M. Justice Chitts a donné aujourd'hui l'ordre de liquidation de la West-London-Commercial-Bank.

Le marché est ferme, mais peu actif.

Assassinat d'un courrier

Constantine, 20 février. — Le conducteur du courrier de Constantine à Saint-Donat a été assassiné aux environs de Ainsmara. Les valeurs qu'il portait ont disparu.

Une élection anglaise

Londres, 20 février. — Circonscription de Burnky. — Election d'un membre de la Chambre des communes.

M. Slaag, Gladstonien 5026 voix, élu.
M. Thursby, conservateur, 4481 voix.

Dernier écho du concours agricole

On lit dans le *Figaro* :

« Le beurre qui a été primé au Concours a été vendu à la criée des Halles.
» Il a été adjugé 48 francs le kilo. »

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

L'industrie Elbeuvienne en janvier 1887

Voici, d'après le rapport de la chambre de commerce d'Elbeuf, quelle a été, dans cette ville, la situation de l'industrie lainière pendant le mois de janvier 1887 :

Blousses. — Les Blousses d'Australie subirent une hausse de 12 0/0, celles de Buenos-Ayres obtinrent 15 0/0.

Fabrication. — La fabrication a été assez active en janvier pour la nouveauté. Les tissages ont été occupés, les établissements à façon pour le travail des laines et tissus cardés, ont continué à éprouver des chômages partiels. Les draps unis et les noirs ont eu un peu de ralentissement dans la production.

Vente. — Il a été expédié 397.440 kil. de draperie, soit 13.457 kil. de moins que pendant le mois correspondant de 1886. Les bruits fâcheux de guerre ont retardé des ordres importants qui se seraient certainement produits en présence de la faveur qu'ont rencontrée les belles collections présentées cette année par les fabricants.

L'expédition des draps unis a été également moins importante.

Salaires. — Sans changement.

Exportation. — Il s'est traité quelques affaires par l'intermédiaire de negociants exportateurs.

Condition publique de Tourcoing

Mouvement du 14 au 19 Février 1887

Matières	Nombre de colis	Poids en k.
Soies	.....	.....
Laine peignée	3.767	443.723.7
Laine filée	389	35.445.9
Blousses	195	19.545.0
Coton	129	13.372.4
TOTAUX	4.480	512.087.0

Conditionnements 1.489 1/2. — Titrages 26. — Dégraissages 1.

Le Directeur, STORHAY.

Laines

FOURMIES 19 février

La vente de Londres a cloturé jeudi, en présence d'un grand concours d'acheteurs, mettant d'emblée leurs enchères à 5 0/0 plus haut que la semaine dernière.

Les avis de Buenos-Ayreo annoncent d'autre part, que l'on fait le lavé à fond pour laines à 5 fr.25.

Dans ces conditions, le peigné se tient très cher et, malgré la résistance des fabricants, les cours des fils se raffermissent. Il est évident pour tout le monde qu'il y a des besoins sérieux de laines filées et que le stock est presque nul.

Les tissus sont, paraît-il, très demandés, sauf les beaux cachemires et mérinos qui sont encore une fois délaissés.

(*Journal de Fourmies*) V. BACHY.

ANVERS, 19 février.

On a vendu 202 balles de laine La Plata suint.

Revue du 13 au 19 courant. — La demande a été assez active cette semaine principalement pour la consommation indigène.

Les ventes comprennent 490 b. B.-A., 706 Montevideo, 140 Espagne, total 1.405 b. à prix sans changement sur ceux de la dernière huitaine.

Tous les genres ont participé à cette demande, mais ce sont par continuation les Montevideo qui sont les plus recherchées.

Arrivages 3980 b. Plata et 915 Australie.
Transit 1165 b. Plata et 915 Australie.
Stock ce jour : 21.395 b., dont 16.515 b. de la Plata.

La vente publique de Londres s'est terminée avant-hier à prix sans changement dans l'ensemble, comparés aux cours d'ouverture.

Peaux de moutons. — Sans affaires.
Stock 172 b. E. KARCHER.

MARSEILLE, 18 février.

Nous avons encore à enregistrer un assez bon mouvement de transactions. Nos prix n'ont pas changé, mais ils sont plus fermes et notre stock commence à diminuer, car les arrivages n'ont plus assez d'importance pour compenser les ventes qui ont lieu.

Notre stock est aujourd'hui de 18720 b.

Dernière bourse, vendu 100 b. Bagdad N, à fr. 170.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Ville de Rosario* est arrivé sur rade de Dunkerque le 19 février au soir venant de B.-A. et Montevideo avec laines, peaux, etc. Ce steamer n'est entré que le 20 au matin devant subir la visite sanitaire.

Il suivra avec le solde de ses marchandises pour le Havre.

Le steamer anglais *Phœnician* est attendu dans quelques jours à Dunkerque venant de Bordeaux et B.-A. avec son solde de laines et diverses marchandises. Il prendra charge pour Glasgow.

Le steamer *Borghese* n'est pas encore signalé ; on attend ce steamer depuis plusieurs jours à Dunzberque venant de la Plata avec laines, etc.

Le steamer *Cordonan* a transbordé à Bordeaux ses laines chargées pour Dunkerque.

Le steamer *Matapan* arrivé à Montevideo de Dunkerque et Bordeaux est reparti le 16 février pour ces ports avec laines, peaux etc., attendu vers le 12 mars en France.

Le steamer *Tafna* est arrivé à Corodel le 17 février venant du Havre prendre diverses marchandises et des laines pour France.

Le steamer *Handel* prendra charge à Montevideo vers le 8 mars en laine pour l'Europe.

Le steamer *Orono* est parti le 16 février de Sanderland pour B.-A. et Montevideo.

Le steamer anglais *Ipswoick* a débarqué à Anvers le 17 février 492 b. laine provenant de Harwich.

Le steamer *Rio-Negro* a mis en mer de la Pointe-de-Graves le 15 février allant à B.-A.

Le 3 mâts anglais *Gryfe* venu de Dunkerque à Londres y prenait charge le 19 février pour Sydney et Newcastle (Australie).

Le steamer anglais *Liguria* est arrivé à Londres le 19 février venant de Sydney avec laines à ordres.

Les voiliers *Nordthampton* et *Malaysia* sont partis de Londres le 19 février pour Melbourne.

Le 3 mâts anglais *Ethiopian* est attendu chaque jour à Dunkerque venant de Sydney.

Le steamer *Ormuz* allant de Londres en Australie a touché à Suez le 18 février à 8 h. du matin.

Le steamer *Galileo* est arrivé à Southampton le 18 février venant de la Plata et a suivi aussitôt pour Anvers.

Le steamer *Cortes* débarquait à Marseille le 18 février des laines chargées à Rosario.

Le steamer anglais *Port-Pirée* allant de Londres en Australie, a suivi du Cap le 17 février.

Le steamer anglais *Clyde* allant de l'Australie à Londres, charger des laines, a touché à Malte le 18 février à 8 h. 20 du matin.

Le steamer *Birmania* allant de la Plata en Europe a touché le 15 février à St-Vincent (Cap-Vert).

Le steamer *Ville de Buenos-Ayres* allant du Havre aux ports du Parana, se préparant à prendre la mer de Bordeaux le 17 février au matin a engagé son hélice dans la chaine d'une gabare, un scaphandre a réussi à la dégager ; le navire n'a éprouvé que le retard de 24 h et a suivi le 18 allant charger des laines.

Marchés anglais

LEICESTER, 18 février.

Légère amélioration dans la branche de bonneterie Le marché de laine est calme, les filateurs ne traitent qu'au fur et à mesure, et les teneurs maintiennent leur ferme attitude des semaines précédentes, il en résulte une absence totale de spéculations. Bonne demande en filés, aux derniers prix. Dans la branche des chaussures, les ordres arrivent plus librement, et le ton s'améliore dans la branche des tissus élastiques.

MANCHESTER, 18 février.

Filés et tissus. — Le marché de ce jour a été plutot plus actif. Pour l'Inde il s'est fait peu d'affaires, par suite des fêtes de ce pays, toutefois il règne une meilleure demande pour Shirtings convenables pour la Chine ; ainsi que pour les imprimés convenables pour l'Amérique du Sud. Prix soutenus. En filés pour l'exportation quelques ordres assez importants ont été placés pour Madras ; les débouchés pour d'autres destinations ont été comparativement restreints. Les files pour la consommation sont calmes ; les cotations de mardi restent maintenues, toutefois la tendance est toujours en faveur des acheteurs.

Marchés américains

Des dépeches adressées au *Bradstreet*, à la date du 5 fevrier, annoncent une activité maintenue et un volume d'affaires assez satisfaisant dans les principaux centres industriels, notamment à Saint-Louis, Kansas-City et Chicago, où l'activité se fait le plus sentir.

L'exportation est importante en cotons, lesquels sont haussés de 1/4 c. par yard. Les dernieres enchères ont causé une dépression dans les laines et lainages, et dans plusieurs point de la Nouvelle-Angleterre et de l'intérieur des Etats, beaucoup de métiers sont inactifs.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Un marché couvert au Fontenoy. — Dans le compte-rendu sommaire de la séance du Conseil municipal de vendredi dernier nous avons dit que M. A. Vinchon avait lu un projet de M. A. Faidherbe, tendant à l'établissement d'un marché couvert entre la rue de Tourcoing et celle des Fondeurs. Voici le texte de ce projet :

« Messieurs, Roubaix a la réputation d'être une ville américaine, où les idées naissent et se réalisent comme par enchantement ; et, à force de l'entendre répéter, nous finissons par le croire nous-mêmes. Aussi n'est-on pas peu surpris, quand on parcourt les délibérations des conseils municipaux, qui nous ont précédés, de voir avec quelle lenteur ont muri la plupart des projets vraiment utiles.

» Ainsi pour ne parler que des marchés couverts, nous trouvons dès le mois de mars 1869 — et il y en a peut-être d'antérieures — une délibération importante à ce sujet.

» Le 20 septembre suivant, le Conseil vote l'établissement de marchés en plein air sur les places Notre-Dame et Ste Elisabeth, et afin d'y attirer les marchands, décide que vingt primes, variant de 25 à 100 francs seront accordées, tous les six mois, à ceux qui justifieront de 30 présences pendant le semestre ; il écarte les marchés francs qui causeraient un grave préjudice à la caisse municipale, et approuve la création d'un marché provisoire dans le local de l'exposition des Beaux-Arts, en le réservant toutefois, vu son exiguïté, pour le beurre, les œufs, la volaille, etc.

» Ces essais ne furent pas heureux, le marché couvert fut délaissé, et les primes ne réussirent qu'à prolonger l'agonie des autres, beaucoup trop rapprochés de la Grand'Place.

» A la date du 27 octobre 1875, nous trouvons un rapport et une discussion fort remarquables. Le rapporteur pose en principe « que l'installation d'un » marché couvert doit être faite, autant que possible, » dans un centre populeux, fréquenté et de facile ac» ces ». Il ajoute que « les halles centrales ne suffi» ront pas ; que le quartier du Fontenoy notamment » en est trop éloigné, et qu'il sera nécessaire d'y ins» taller un marché de quartier, dans le voisinage de la rue du Fontenoy. »

« Un membre croit au succès d'un marché central, mais il émet des doutes sur la réussite des marchés de quartier et demande qu'on tente d'abord l'expérience avec le premier.

» A quoi l'on répond que le vrai moyen de rendre l'expérience probante, c'est d'élever un marché de quartier vers le Fontenoy.

» Le 20 juillet 1877, lors de la discussion de l'emprunt de 10,000,000, on insiste pour la construction de marchés couverts, comme étant « le seul moyen » de faire baisser le prix des denrées, toujours exces» sif à Roubaix. » On s'arrête toutefois à l'idée de ne construire d'abord que le marché central, pour y habituer les fournisseurs, mais on admet la nécessité d'en construire sous peu un second au Fontenoy. Et le projet d'emprunt prévoit une somme de 741,562 fr. pour l'établissement d'un marché couvert au chevet de l'église Notre-Dame, dans l'axe de la rue Saint-Vincent-de-Paul, que l'on devait prolonger.

« Le 15 novembre 1878 on présente au Conseil des projets de marchés couverts.

» Le 26 septembre 1879, on réclame de nouveau l'établissement d'un marché central, et d'un autre rue de l'Ermitage. « Tout le monde est d'avis, répond » le Maire, que, dans un temps donné, il faudra éta» blir plusieurs marches. Il faut donc commencer par » en faire construire un. Il est très important d'ha» bituer les cultivateurs à venir approvisionner ce » marché, et de leur donner le moyen de rentrer chez » eux de bonne heure. » Et plus loin il ajoute : « Je » comprends un marché central dans lequel on fait » les ventes en gros. Les acheteurs iront chacun dans » leur quartier où des marchés seront établis plus » tard. Mais, actuellement, les prix établis au marché » central feront cours sur tous les points de la » ville. »

» Le 14 novembre 1879, les habitants du quartier Notre-Dame demandent un marché couvert dans leur quartier.

» Le 10 février 1882, les habitants de la place de la Liberté, réclament contre le déplacement du marché à la viande ; demandent « qu'on multiplie les » marchés, qu'on supprime toute espèce de droit de » place frappant les marchands de comestibles, qu'on » laisse toute liberté aux baladeurs et qu'on accorde » des primes aux marchands éloignés qui enverraient » à Roubaix des approvisionnements sérieux. »

» Pour combler le déficit que ces diverses mesures causeraient à la caisse municipale, on proposait d'exiger une patente de tous les autres marchands et de surélever les droits de place qu'ils paaiyent alors.

» Huit jours plus tard, le rapporteur conclut à l'établissement, à titre d'essai, de marchés francs, un jour par mois, repousse la suppression des droits de place sur les baladeurs et autres marchands de denrées, le doublement des droits sur les marchands d'étoffe, comme contraires à l'intérêt des contribuables et à l'équité.

» Ce rapport est fort remarquable. Le 17 mars, nouvelle pétition des habitants du quartier Notre-Dame pour la création d'un marché. — La commission est favorable à ce projet : mais un membre le déclare une superfétation, et il demande l'établissement d'un marché couvert au Fontenoy, et de marchés en plein air rues Archimède et Richard-le-Noir. Le Conseil se range à cet avis. Le 16 mai suivant, nouvelle pétition des voisins de la place de la Liberté sollicitant le rétablissement du marché à la viande, pétition qui, après une discussion assez vive, est renvoyée à la commission des marchés.

« Nous arrêtons là cette revue, messieurs, mais vous penserez sans doute comme nous, que l'heure est venue de reprendre cette question des marchés de quartier.

» Or si vous voulez bien consulter le dernier recensement, vous y verrez que le Fontenoy, le Cul-de-Four et la Basse-Masure, comptent au nord des rues de Blanchemaille, de la Chapelle-Carrette, des Sept Ponts et de la Vigne, 27,000 habitants partagés à peu près également par la route de Tourcoing, et si, en même temps, vous jetez les yeux sur un plan de la ville, vous y verrez que cette agglomération est de beaucoup la plus importante et la plus éloignée des halles centrales. Il semble donc juste de faire d'abord quelque chose pour elle et de la doter d'un marché couvert dont l'emplacement le plus convenable nous semblerait être entre les rues de Tourcoing et des Fondeurs.

» Nous vous prions, Messieurs, de vouloir bien renvoyer l'étude de cette question à vos 5e, 3e et 1re commissions. »

La question a été renvoyée aux 5e, 3e et 1re commissions.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Charles Cateaux, juge au Tribunal de commerce.

Société de géographie. — La conférence donnée samedi par M. Grousseau, avocat, sur les consulats, les chambres de commerce à l'étranger et les musées commerciaux était pour l'industrie et le commerce de Roubaix un sérieux enseignement.

La réforme des consulats est une chose nécessaire ; les consuls doivent remplir le rôle d'informateurs commerciaux : le remplissent-ils ? il est permis d'en douter ; l'Allemagne, la Belgique, l'Angleterre, ont des consulats qui fonctionnent admirablement et rendent de grands services à l'industrie nationale. Ici pourquoi les consuls n'arrivent-ils pas aux résultats qu'on serait en droit d'attendre d'eux ? C'est selon M. Grousseau, parce que le consulat n'est pas envisagé comme il devrait l'être : les candidats visent à la diplomatie, au lieu de songer au commerce et à l'industrie dont les intérêts sont cependant aussi importants.

A propos des Chambres de Commerce, l'orateur dit qu'il serait bon que les jeunes gens se préparassent dans les collèges à l'étude des questions commerciales dont s'occupent les Chambres. Il félicite le Collège de Roubaix d'avoir récemment introduit cette branche dans le programme des études classiques.

M. Grousseau, après avoir dit quelques mots des musées commerciaux, de leur utilité, de leur rôle, et de leur organisation, a terminé sa conférence par un éloge de Roubaix où l'on trouve ce qui fait la force du commerce et de l'industrie, l'esprit d'initiative, les efforts énergiques, le travail intelligent. H. DUFERMONT.

Sport Nautique. — Le Cercle de l'Aviron a composé son conseil de la manière suivante :

Président, MM. H. Dubly ; vice-président, F. Duhot ; secrétaire, C. Caron ; trésorier, G. Baillieu ; chef de maté iel, A. Denduyts ; chef d'entraînement, J. Brixhe ; commissaires, Pennel, Truffaut, Beaumont.

Cette société a en ce moment à l'entrainement un 2 et un 4 juniors qui promettent de marcher dignement sur la trace de leurs devanciers. Ces jeunes gens ont consacré une grande partie de l'hiver, au travail sans se laisser rebuter par le mauvais temps. Nous les avons vus à l'œuvre et leur adressons nos félicitations, pour les progrès qu'ils ont faits depuis le commencement de leur entrainement ; qu'ils persévèrent, et nous avons la certitude que les nouvelles équipes de Juliette et de Roméo seront de rudes concurrents pour la saison prochaine.

La société vient de faire l'acquisition d'un excellent quatre d'entrainement du Cercle des Régates de Bruxelles.

L'accident du chemin de fer arrivé il y a quelques jours à Croix a eu samedi soir son douloureux epilogue : M. Edouard Lavoisier, qui avait dû subir l'amputation de la jambe, est mort au milieu d'atroces souffrances.

Ce triste dénouement a péniblement affecté la population de Croix : le caractère affable de M. Lavoisier, ses rapports empreints d'une grande courtoitise lui avaient, en effet, acquis depuis longtemps l'estime générale.

Ordonnance de non-lieu. — On vient de relaxer M. Louis Castelain après six mois de détention préventive. On l'avait soupçonné être l'auteur de l'incendie qui s'était déclaré chez son frère, M. Auguste Castelain, rue Pasteur.

Une femme pendue. — Célina Derickère, une femme de vingt-trois ans, habitant le fort Mulliez rue de l'Ommelet, était tombée accidentellement la semaine dernière dans son puits.

L'accident avait eu pour effet de troubler l'esprit de la pauvre femme. Lundi matin, vers dix heures, sa sœur se présenta chez elle : les appartements étaient déserts : elle s'en inquiéta et visita toute la maison.

Quand elle arriva dans la cour, un triste spectacle s'offrit à ses yeux. Célina Derickère s'était pendue, et déjà la mort avait accompli son œuvre.

La victime était mariée, et mère de deux enfants, l'un âgé de cinq ans, l'autre de huit mois. Son mari est apprêteur.

Tout de blanc habillé, au rebours des pages de Malborough, Alphonse S..., exhibait, lundi matin, vers deux heures, son costume de *pierrot* dans les régions lointaines de la rue du Tilleul. Un balai, qu'il portait sur l'epaule, comme un fusil, ajoutait à ce costume. Et notre homme allait chantonnant, sur n'importe quel air, les couplets que lui avaient inspirés de trop nombreuses libations.

Tout à coup, patatras, son balai frappa sur quelque chose, la lumière qui éclairait le quartier s'éteinit, et des débris de carreaux tombèrent sur la tête du beau masque.

Il avait éteint la lanterne à potence qui sert de reverbère aux rues éloignées et en avait brisé les carreaux.

Aux cris que la peur fit pousser à Alphonse S... — qui, heureusement, n'était pas blessé — deux sergents de ville accoururent et l'accompagnèrent jusqu'au poste.

L'histoire d'un châle. — Un ouvrier tailleur de la rue St-Maurice, Emile G... avait volé un châle cachemire à Valéry C... Celui-ci porta plainte et quand Emile présenta l'objet au Mont-de-Piété, dame police se montra : Emile s'enfuit, gagna sa chambre, mais le temps qu'on mit à le poursuivre lui permit de prendre la clef des champs. La police est à sa recherche.

Depuis quelques jours, plusieurs habitants de la rue du Pays, abonnés au grand *Journal de Roubaix*, étaient fort surpris de ne plus le recevoir. Le premier jour ils crurent à un oubli de la part de la maison, et se turent, mais, le lendemain, le fait se renouvelant, ils demandèrent au porteur des explications.

Celui-ci répondit que, comme d'habitude, il jetait le journal dans la boîte. Interrogé plus longuement il déclara que, comme il omettait de plier en deux ce journal, l'extrémité se montrait à l'ouverture de la boîte. Dès lors, le mystère était éclairci.

Un loustic passait dans la rue quelques minutes après le porteur, inspectait les boîtes à lettres et pour s'emparer du journal, n'avait qu'à en prendre la partie demeurée dehors.

Cette mauvaise plaisanterie ne s'est plus produite depuis vendredi ou samedi ; le coupable n'a point été vu. Il faut espérer qu'au cas où il recommencerait, la police saurait le pincer.

Dimanche soir, vers sept heures, un ouvrier, Jean R..., entrait au café du *Beau Jardin*, rue Saint-Georges, tenu par Mme veuve Voisart, et, allant droit au comptoir, demandait une consommation. Comme il était ivre, la débitante refusa. Il n'en fallut pas plus pour mettre Jean dans une colère épouvantable.

Voyant qu'il prétendait ne pas s'en aller, M. Voisart fils prit notre ivrogne au collet et voulut le mettre dehors. L'autre le mordit à la main et brisa un cache-pot placé près de la devanture.

En ce moment, un agent qu'on avait fait chercher entra, et voulut emmener le pochard. Ce ne fut pas chose facile. Arrivé Grand'Place, Jean se laissa tomber, en déclarant, à celui qui l'entrainait, qu'il ne le conduirait pas au poste.

Il fallut l'aide de deux autres sergents de ville pour l'y mener.

Un certain Jules D... qui se promenait, rue Sainte Elisabeth, dans la soirée de dimanche, sous un déguisement quelconque, a été, malgré le masque qui lui recouvrait le visage, reconnu pour un expulsé et, conséquemment, arrêté.

Un tisserand, Louis B... s'était présenté chez M. Georges G... fabricant rue de l'Alouette pour recevoir le prix de façon d'un coupon de tissu. Ce dernier voulut lui retenir une amende d'un franc précédemment infligée. B... refusa de recevoir, et une altercation s'en suivit. Dans un mouvement de colère, M. G... poussa l'ouvrier qui tomba dans un escalier. Un rapport a été dressé par la police.

Grand tumulte, dimanche soir, vers onze heures et demie, rue Sainte-Thérèse, estaminet du *Baudet d'Or* : tandis qu'en vidant leurs chopes les consommateurs s'entretenaient paisiblement, en riant de temps à autre, une querelle s'était élevée soudain, à propos de botte, entre deux buveurs, et peu après, singulièrement énervé, l'un d'eux traitait l'autre de fainéant.

Aussitôt, se levant brusquement de sa chaise, comme si un ressort l'eut poussé, celui auquel s'adressait cette épithète malsonnante voulut s'élancer sur son compagnon. Mais voyant qu'une rixe allait s'ensuivre, plusieurs personnes se précipitèrent sur lui, le prirent à bras le corps, et, peut-être pour que ses idées se rafraichissent quelque peu, le conduisirent sur le trottoir.

Loin de se calmer, le bonhomme devint furieux ; il voulait à toute force rentrer dans le cabaret et tomber sur l'autre ; par bonheur, il était maintenu solidement, et, pendant que les voisins, prêts à s'écrier, avec le poète

Grand Dieu ! grand Dieu, quel tapage infernal !

ouvraient leurs fenêtres, on entraînait le furieux vers la rue du *Coq français*.

Puis les cris et les injures s'éloignèrent, les consommateurs quittèrent l'estaminet, et les voisins... se recouchèrent.

Le grand air leur avait donné un appétit extraordinaire et, vers dix heures du soir, François L. Julien S. et Léon D. trois joyeux compagnons entrèrent chez Mme Angélus, debitante, Grande-Rue, et demandèrent des portions des moules. Ces moules étant excellentes, le trio y prit goût et s'en fit servir de nouvelles portions. Puis vinrent le café, le « pousse-café, et une légion de petits verres.

Vers onze heures, Mme Angelus s'apprêtant à fermer, pria les clients de vouloir bien solder leur compte. Ceux-ci refusèrent. On dut chercher la police. La présence de celle-ci changea instantanément le courant de leurs idées et les agents allaient se retirer, lorsque, arrivé près de la porte, un mécanicien, Floreut M., injuria les agents, prétendit qu'ils n'avaient que faire là, etc., etc. Il a été conduit au dépôt.

Il était en voix, lundi matin, Alphonse F., et, vers une heure environ, la police le rencontra, rue Turgot, entrain de chanter à gorge déployée. Le sergent de ville qui le rencontra lui dressa procès-verbal, « Ça m'est égal, s'écria Alphonse, je puis payer une contravention. »

Une ménagère, Catherine B., avait fêté le verre en main, la journée du Dimanche Gras. A six heures elle était ivre. A sept heures elle cassait deux carreaux, rue Marquisat, à la vitrine d'un cabaret. A sept heures et demie elle arrivait, pour y rester un certain temps, au commissariat du 2e arrondissement.

Nous avons parlé dernièrement d'une rixe survenue entre plusieurs conscrits. Un jeune homme mêlé à l'affaire dont nous avons parlé a succombé malheureusement aux suites de ses blessures dimanche matin à huit heures. La victime avait, paraît-il, rencontré deux conscrits en état d'ivresse, dans la rue de l'Alma. Elle se nommait Jacques F..., était âgée de 27 ans et demeurait rue de la Redoute, 105.

Une rencontre de voitures. — La voiture de M. Emile P... marchand de beurre rue de la Barbe d'or, a heurté, samedi soir, vers sept heures, le tramway de Roubaix-Wattrelos. Deux barres de la plate-forme ont été brisées.

Un ivrogne, Désiré D..., ouvrier dégorgeur, avait attiré samedi soir un rassemblement de plus de deux cents personnes, rue du Collège : la vue d'un frère de la doctrine chrétienne avait eu pour don de le mettre dans un état de surexcitation impossible à décrire. Il fallut l'intervention de deux agents pour mettre notre ivrogne à la raison.

Le dimanche gras a été peu favorisé par le temps : les masques ont été clair-semés pendant l'après-midi, mais assez nombreux durant la soirée.

Mouvement du canal de Roubaix. — Bateaux arrivés : *Elsidas* (houille) venant de Beuvry ; *Bien-Aimé* (houille) venant de Pont-à-Vendin, *Général Faidherbe* (houille) venant de Meurchin ; *Nathalie* (orge) venant de Paris.

Bateau attendu : *Jeune-Charles* (briques) venant de Dunkerque.

Mieux vaut tard que jamais

Certainement se guérir après sept ou dix ans de maladie avec une dépense minime est beau, mais il est plus sage encore, au premier signe de malaise, de prendre quelques Pilules Suisses, afin d'éviter les plus graves maladies. La Planche (Deux-Sèvres). Depuis sept ans, je souffrais ; j'étais sans appétit, le peu que je mangeais me gonflait, me produisait un malaise, un mal de tête qui me faisait beaucoup souffrir. Ma mère avait presque les même souffrances que moi ; depuis que nous faisons usage de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50, nous ne souffrons plus : tous nos maux ont disparu. Baptiste Brémond. — Villeneuve (Vendée). Depuis plus de dix ans, ma femme souffrait de malaises dans le ventre, occasionnés par des gonflements qui l'empêchaient de travailler ; tous les remèdes employés n'avaient donné aucun résultat. Depuis qu'elle prend de vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50, elle se trouve très bien, ses douleurs disparaissent. A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. Jean Hillairet. Légalisation des signatures par MM. les maires. 14271

TOURCOING

Société de géographie. — Nous avons eu la bonne fortune d'assister hier à l'une des séances de géographie les plus intéressantes qui aient été organisées à Tourcoing. Deux apôtres de la colonisation ont plaidé avec eloquence et conviction cette cause éminemment patriotique de l'expansion de la France du côté de ses possessions extérieures. M. de Mahy, député de la Réunion, ancien ministre de l'agriculture, a parlé de Madagascar. M. Moncelon, délégué de la Nouvelle-Calédonie nous a fait connaître tout le parti à retirer de la colonisation de cette possession française. Tous deux ont été couverts d'applaudissements par un auditoire plus nombreux que jamais. Nous reviendrons sur ces conférences dans un compte-rendu complet.

Nous avons constaté la présence au bureau de notre député M. Jonglez, qui a fait, en excellents termes, l'éloge de son éminent collègue M. de Mahy, avec lequel il se trouve en parfaite communauté d'idées sur cette importante question de la colonisation.

Un feu de cheminée a causé une alerte hier, vers 5 heures du soir. On apercevait au-dessus des maisons de la Grand-Place, du côté des cafés, une épaisse fumée qui a fait croire un instant à un incendie.

Le tocsin a amené immédiatement les pompiers qui, heureusement, en ont été pour leur dérangement. Il s'agissait d'un simple feu de cheminée qui fut promptement réprimé.

Un vol de robinets en cuivre avait été commis samedi chez M. Maghien et Cie, peigneurs de laine, rue de l'Amiral Courbet.

Les voleurs ont été arrêtés hier matin ; ce sont les nommés Firmin Hosten et François Gheeysens, sujets belges. Ils avaient tenté de faire disparaître les preuves de leur larcin en jetant les robinets dans les fosses d'aisance des estaminets où ils prennent logement.

Le carnaval n'a guère présenté ici cette année une plus grande animation que les années précédentes : beaucoup de curieux pour quelques individus masqués et travestis d'oripans assez défraichis. Trois ou quatre sociétés débitaient des chansons qui ne brillaient certainement pas par l'esprit et qui essayaient de ridiculiser les patronages.

Les socialistes de Roubaix avaient fait ici leur exhibition. Un char, drapé de rouge et escorté par une dizaine d'hommes portant, pour la plupart, la chemise ou le bonnet écarlate a parcouru les principales rues de Tourcoing. Le citoyen Capart, assis sur le devant du char, a chanté l'une de ses productions : l'*Actualité*, qui, naturellement, s'attaquait aux patrons. Nous ne pensons pas qu'il ait obtenu un bien grand succès.

Les laïcisateurs à Halluin. — Dans la séance du Conseil municipal du 17 courant, M. le maire a donné lecture du voeu suivant qui a été formulé par quelques membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance :

» Les soussignés, Administrateurs du bureau de bienfaisance, proposent à la commission de réduire de moitié le traitement actuel des deux médecins du bureau de bienfaisance ; ils proposent *de remplacer les deux distributrices actuelles, par le sieur Fournier, ex sous-officier de gendarmerie* en retraite, et de lui allouer un traitement annuel de mille francs ; de maintenir à douze cents francs la somme aux sages-femmes et de la répartir par parts égales à Mmes Bailly-Carette, Debienne et Mlle Debienne.

» Ces modifications prendront cours le premier avril prochain ; elles ont pour but d'augmenter la somme de secours à distribuer aux indigents en même temps qu'une distribution plus équitable.

» Halluin, le 8 février 1887.

» Signé : A. MARIEU, DEWIN, VOUTERS-DELPORTE, CORNILLE-DESTOMBES. »

Le Conseil, consulté, s'est prononcé contre la prise en considération de cette proposition et voici la délibération qui a été prise à ce sujet :

« Considérant que le service médical du bureau de bienfaisance est effectué d'une manière satisfaisante, et qu'aucune plainte n'a jamais été adressée à l'administration municipale sous ce rapport.

FEUILLETON DU 22 FÉVRIER 1887. — N° 62

LA CASSETTE DE FER

Par Pierre ZACCONE

DEUXIÈME PARTIE

XIV

SUITE.

— Comment !
— Il était là, tout à l'heure...
— Le comte est venu ici ?
— Il s'éloigne à l'instant.
— Cependant, ta mère lui avait écrit !...
— En effet.
— Une lettre qu'il devait